



DE ΠΡΟΘΕΣΙΣ À PRAEPOSITIO : LE MOMENT CICÉRONIEN DE « L'INVENTION » DES PRÉPOSITIONS¹

NICOLAS REDOUTEY

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 – HiSOMA

Résumé

L'objet de cet article est d'étudier le cas du mot *praepositio*, ainsi que le processus de traduction qui mène de *prothesis* à ce dernier à l'époque de Cicéron. Nous cherchons à montrer que *praepositio* n'est pas un simple calque de *prothesis* : il faut en effet pour le comprendre le replacer dans le cadre de la réflexion que Cicéron a menée toute sa vie durant au sujet des concepts rhétoriques et philosophiques grecs, et notamment stoïciens ; il faut en outre prendre en considération ce « network of intellectuals » dont parle C. de Jonge, et qui se manifeste à la fin de la république, notamment parmi les proches et même la famille de Cicéron. Il faut s'interroger dès lors sur le rôle de Posidonius, tel que le laisse entrevoir un passage célèbre mais obscur du traité *Des conjonctions* d'Apollonios Dyscole (GG II, 1, 214, 4-17), et replacer toute la réflexion dans le cadre du processus de réception de la grammaire grecque à Rome, tel qu'il est en train de se dérouler au premier siècle avant J.-C.

Abstract

This paper deals with the issues raised by the word *praepositio*, and the process of translation from greek *prothesis* at Cicero's time. We try to demonstrate that *praepositio* is not a mere loan translation from *prothesis*, but has to be understood on the one hand in the single

¹ Ce travail est une version, remaniée et enrichie, d'un chapitre d'un mémoire de mastère soutenu en 2011 et consacré à l'histoire du traitement linguistique des prépositions en général et des prépositions latines en particulier, de l'Antiquité à nos jours. Mes remerciements vont prioritairement à M. Garcea, ancien et actuel directeur, pour ses très nombreux conseils et ses compléments ; à Mme Boehm, ma co-directrice et co-organisatrice de l'atelier de linguistique « Textes grammaticaux grecs et latins » qui s'est tenu le jeudi 18 février 2016 à l'Université Lyon 2 (HiSoMA), ainsi qu'à mes vieux amis Catherine Psilakis et Lionel Dumarty pour leurs patientes relectures.

framework of Cicero's life-long thinking about greek rhetorical and philosophical (especially stoical) concepts, and on the other hand considering the "network of intellectuals" (C. De Jonge) which is put in appearance at the end of the republic, within Cicero's family and relatives. Therefore, Posidonius's role, according to a well-known but arcane excerpt from Apollonius Dyscolus's *De conjunctione* (GG II, 1, 214, 4-17) is questioned, and the whole problem is to be connected with the still underway process of reception of greek grammatical teaching in the first century B.C.

Dans un de ces paradoxes de l'histoire de la linguistique qu'il conviendrait un jour d'étudier, il nous faut bien admettre que les prépositions latines ont été extrêmement peu envisagées dans ces dernières décennies, à l'exception peut-être des pages *ad hoc* de la récente *Sintaxis* strictement « dikienne » de José-Miguel Baños-Baños² ; et ce, alors même que le sujet se trouve être particulièrement « à la mode » parmi les spécialistes de linguistique générale ; en témoignent, exemples parmi cent autres, le récent *opus magnum* du célèbre Claude Hagège publié en 2010 sous le titre (anglais) *Adpositions*, les *Greek prepositions* de Pietro Bortone en 2010, ou encore la thèse de Benjamin Fagard, *Espace et grammaticalisation*, toujours en 2010. Dans cet abandon même, l'étude de l'histoire de la préposition au sein de la pensée linguistique antique est à son tour encore à faire : le caractère jusqu'ici rare et assez secondaire des articles sur le sujet ne peut que frapper tout chercheur qui s'adresserait, par exemple, à la page bibliographique *ad hoc* du *Corpus grammaticorum Latinorum* en ligne. Ce manque est d'autant plus paradoxal que l'étymologie et l'histoire du mot *préposition* et l'éclairage qu'on en prétend tirer constituent un véritable passage obligé, et répété, de la plupart de ces mêmes ouvrages de linguistique générale³.

Cette « vulgate » peut s'énoncer comme suit : le concept de πρόθεσις est « inventé » en même temps que les six autres parties du discours par « Denys le Thrace » au II^e siècle a.C. – il est traduit en latin par *praepositio* chez Cicéron au premier siècle – il est utilisé ensuite dans toute la tradition grammaticale antique et particulièrement par les *grammatici* de l'époque tardive qui, non plus que les Grecs, ne différencieront la préposition du préverbe dans les chapitres rituels (« *De praepositione* ») qu'ils lui consacreront – il fait l'objet de calque à partir du XVIII^e siècle dans les différentes langues indo-européennes (allemand *Vorwort*, russe *predlog*, néerlandais *voorzetsel*, etc.).

² BAÑOS-BAÑOS 2009, p. 299-347.

³ Cf. BORTONE 2010, p. 4 : « [the word *preposition*] was invented in Greek (as πρόθεσις "fore-placing"), by the grammarian Dionysus Thrax, who was the first to identify prepositions as a self-standing category; the terme was rendered in Latin with *prae-positio*, and in most moderne European languages with a compound beginning with "fore-" ». Propos similaires dans FAGARD 2010, p. 20 sq., et BAÑOS-BAÑOS 2009, p. 300.

Or, un lecteur un tant soit peu connaisseur de la grammaire antique aura déjà repéré la difficulté inhérente à la première proposition : depuis plus d'un demi-siècle en effet, et à la suite du travail de Vincenzo Di Benedetto, la paternité intégrale du Denys « historique » sur ce que nous nommons la *Τέχνη γραμματική* a été largement remise en cause. Nous n'entrerons pas évidemment dans le détail de l'inévitable *Quellenforschung* qui s'en est suivie, il convient simplement de constater que l'idée est globalement acceptée désormais (et au premier chef par Jean Lallot⁴, éditeur français de la *Τέχνη γραμματική*) selon laquelle ce « Denys le Thrace » désigne l'état ressassé et abouti d'un texte à date tardive, et non un point de départ. Surgit dès lors un éminent paradoxe, au moins de forme : à s'en tenir aux *attestations* philologiques à proprement parler, c'est bien *praepositio* qui apparaît en premier chez Cicéron dans la première moitié du premier siècle a.C., et πρόθεσις qui vient en second, et presque de façon accidentelle, chez Denys d'Halicarnasse⁵ d'abord, dans la seconde moitié du premier siècle, avant d'être à nouveau systématisé chez Apollonios Dyscole au deuxième siècle p.C. On ne poussera certes pas ce paradoxe trop loin : maint indice laisse en effet à penser que le concept au moins existe déjà dans la réflexion alexandrine. On en citera ici deux, qui mériteraient d'ailleurs un développement plus long : le premier est l'existence de près d'une centaine de scholies faisant référence à l'opinion d'Aristarque sur l'emploi des prépositions/préverbes par Homère, scholies que Stephanos Matthaios regroupe sous quarante-six items exactement⁶, sans qu'il soit possible naturellement de distinguer les *ipsissima verba* d'Aristarque, et moins encore sa terminologie. Le second indice vient de la réflexion manifeste des éditeurs alexandrins à propos du problème des prépositions en dialecte lesbien, qu'il s'agisse de la forme ζά (i.e. διά), ou plus spécifiquement de leur accentuation propre dans le cadre d'un dialecte supposé remonter mécaniquement l'accent⁷ – Aristophane de Byzance y aurait fait directement allusion à en croire Apollonios Dyscole⁸, mais là encore, nous demeurons contraints par le caractère très indirect des témoignages... Même en admettant que le mot πρόθεσις lui-même est déjà d'usage parmi les savants du Musée, on doit au moins penser, à

⁴ Cf. LALLOT 1989, p. 20-24.

⁵ DION. HAL., *Comp.* 2, 3 – sur tout ce passage (nature et définition de la σύνθεσις), cf. DE JONGE 2008, p. 96-109.

⁶ MATTHAIOS 1999, p. 169-188 (items 179 à 225) et p. 587-613.

⁷ Sur la normalisation opérée par l'édition alexandrine, cf. la synthèse présentée par LIEBERMANN 1999, p. XL-XLV.

⁸ APOLL. DYSC. 3, 443 GG : Δια τοῦτο οὐδ' οἱ περὶ τὸν Ἀριστοφάνη ἠξίωσαν βαρύνειν τὰ μόρια κατὰ τὴν Αἰολίδα διάλεκτον, ἵνα μὴ τὸ ἴδιον τῆς προθέσεως ἀποστήσωσιν, λέγω τὴν ἀναστροφὴν, « C'est pourquoi même les disciples d'Aristophane ont décidé de ne pas supprimer l'accent final [litt. de ne pas faire porter un accent grave] sur les particules [*morìa*] comme le fait le dialecte éolien, afin de ne pas faire disparaître le trait caractéristique de la préposition, à savoir l'anastrophe » (ce dernier terme désignant à la fois la postposition éventuelle de la préposition et le recul accentuel qu'elle implique : περὶ τοῦ → τοῦ περὶ).

l'encontre du tableau précédemment dressé, que ce n'est pas encore dans les deux derniers siècles un terme canonique et entré dans un méta-vocabulaire grammatical, mais qu'il fait encore partie d'une gestation, terminologique et conceptuelle, des parties du discours. C'est ici qu'un instant d'arrêt sur le « moment cicéronien » de cette gestation offre tout son intérêt, ne serait-ce parce qu'elle nous est beaucoup plus clairement documentée que la partie grecque.

Le passage du grec πρόθεσις à son calque apparent *praepositio* pose en effet trois questions : « quand ? », « qui ? » et « comment ? ». Or, les deux premières amènent des réponses à la fois précises et floues. Considéré *de façon large*, le contexte dans lequel se fait ce passage est désormais bien connu et peut être décrit avec clarté : c'est celui de ce qui est déjà un « network of intellectuals », pour reprendre l'expression que Casper de Jonge⁹ appliquait à l'époque augustéenne ; un réseau intellectuel qui apparaît à la toute fin du deuxième siècle, où se mêlent d'une part des grammairiens et rhéteurs grecs, qui découvrent Rome en découvrant son langage, et d'autre part une élite romaine passée, selon la formule de Claudia Moatti¹⁰, du « désarroi à l'érudition », après que le monde romain a littéralement changé de dimension et d'identité. S'agissant plus précisément des parties du discours en général et des prépositions en particulier, on ne peut qu'être frappé des proximités, voire des coïncidences, entre l'apparition du terme latin et le *scholarship* grec présent à Rome à cette époque¹¹ : Tyrannion, l'auteur du *Περὶ μερισμοῦ τῶν τοῦ λόγου μερῶν*, sert si l'on en croit la Souda¹² de professeur au fils et au neveu de Cicéron, son disciple Dioclès, auteur de l'*Ἐξήγησις*, fut l'esclave puis l'affranchi de sa veuve Térentia¹³ ; Cicéron lui-même enfin fut l'élève de Posidonius d'Apamée – *noster Posidonius*, dit-il dans les *Tusculanes*¹⁴ – auquel Apollonios Dyscole attribue un *Περὶ συνδέσμων*¹⁵.

Il faut s'arrêter un instant sur ce dernier, car il semble jouer personnellement, dans l'émergence du concept de « préposition », un rôle particulier. On sait en effet qu'Apollonios Dyscole le mentionne dans le *De coniunctione*¹⁶ au moment d'évoquer le problème de l'appellation à donner aux « conjonctions » (σύνδεσμοί) :

⁹ DE JONGE 2008, p. 25

¹⁰ Cf. MOATTI 1997, p. 97, cf. également son deuxième chapitre « L'ouverture au monde : naissance de la curiosité », et en particulier *ibid.*, p. 81-88 « La langue des autres ».

¹¹ Cf. DE JONGE 2008, p. 31.

¹² *Suidae lexicon*, τ 1184 Adler.

¹³ Sur ces personnages, cf. BARATIN 1989, p. 347 sq. ; TREGGARI 2007, p. 143-144 ; ainsi que MOATTI 1997, p. 364 n. 85 et p. 399, n. 32.

¹⁴ CIC. *Tusc.* 2, 61.

¹⁵ APOLL. DYSCL. 2, 214, 4 GG.

¹⁶ APOLL. DYSCL. 2, 214, 4-17 GG.

Ποσειδώνιος ἐν τῷ Περὶ συνδέσμων ἀντιλέγων πρὸς τοὺς φάσκοντας, ὡς οἱ σύνδεσμοι οὐ δηλοῦσι μὲν τι, αὐτὸ δὲ μόνον τὴν φράσιν συνδέουσι, φησὶν ὡς διαφέρει τὸ ἐπιδοῦναι τοῦ ἀποδοῦναι, ὡς τὸ ἀπαιτεῖν τοῦ προσαιτεῖν, καὶ ἄλλας τινὰς τοιαύτας συντάξεις, ἥδη πιστούμενος ὅτι ἐν μέρος λόγου ἢ τε πρόθεσις καὶ ὁ σύνδεσμος. Ἐν γοῦν τῇ αὐτῇ πάλιν τῇ ἐναντιωτάτῃ πρὸς ἐκείνους ἀντιρρήσει ἐκτίθεται τοὺς κατὰ φύσιν συνδέσμους, φάσκων ὡς διὰ τὴν δύναμιν <...>.

« Posidonios, s’opposant dans son *Traité des conjonctions* à ceux qui prétendent que les conjonctions n’indiquent rien et qu’elles ne font que conjoindre l’ensemble formulé, affirme qu’ἐπιδοῦναι (*eidounai* : *ajouter*) diffère d’ἀποδοῦναι (*apodounai* : *rendre*) comme ἀπαιτεῖν (*apaitain* : *réclamer*) diffère de προσαιτεῖν (*prosaitein* : *supplier*), et qu’il en va de même pour d’autres constructions du même genre – dans sa conviction que la préposition et la conjonction sont une seule et même partie du discours. Et dans la même discussion (où il s’oppose encore une fois très fortement à ses adversaires), il expose ce que sont les conjonctions par nature : à cause de la valeur, dit-il, <...>. (Catherine Dalimier)

La lecture de ce texte est des plus malaisées, et l’établissement même de celui-ci (qui se termine de toute façon par une lacune) a été discuté, notamment par Giorgio Belli¹⁷. Le point de départ lui-même est problématique, car si le Dyscole fait manifestement référence à un passage bien connu du chapitre 20 de la *Poétique*¹⁸, selon lequel σύνδεσμος δὲ ἐστὶν φωνὴ ἄσημος ἢ οὔτε κωλύει οὔτε ποιεῖ φωνὴν μίαν σημαντικὴν ἐκ πλειόνων φωνῶν, le sens même de ce passage constitue, pour paraphraser Pierre Swiggers et Alfons Wouters, un des problèmes les plus insolubles de la tradition grammaticale ancienne¹⁹... Une lecture possible, qui est celle de Bellardi, consiste à penser que la conjonction est une unité linguistique asémantique comme le sont la lettre ou la syllabe, mais qu’à la différence de ces dernières, elle ne permet pas la construction d’unités plus larges qui elles sont pleinement porteuses de sens ; en somme : plusieurs lettres ou syllabes assemblées permettent de construire un nom ou un verbe, tandis que le

¹⁷ Cf. BELLI 1987 *in extenso*. On notera que contrairement à ce dernier, Dalimier accepte le texte des manuscrits, malgré la difficulté que constitue l’accusatif καὶ ἄλλας τινὰς τοιαύτας συντάξεις. Celle-ci se contente de supposer l’ellipse de l’infinitif διαφέρειν (introduit par φήσιν, selon une double construction), quand Belli envisageait de transformer καὶ en κατ’. Tous deux s’accordent en tout cas à comprendre σύνταξις dans le double sens de « construction d’un mot » (composition et dérivation nominale, auxquels participent les préfixes) et de « construction de la phrase » (construction syntaxique, auxquels participent prépositions et ce que nous nommons conjonctions). Il y aurait dès lors un rapport d’analogie entre ces deux niveaux linguistiques dans l’optique de Posidonius, puisque « dans les deux cas, il y a variation du *dēloúmenon* de l’ensemble par variation d’un élément et les éléments producteurs de la variation n’ont de valeur sémantique que *dans* la construction. Il s’agit donc de constructions *comparables* (*toiaútās*) », cf. DALIMIER 2001 : 238.

¹⁸ ARIST., *Poet.* 1456b35 – 1457a5.

¹⁹ SWIGGERS – WOUTERS 2002, p. 108. Nous renvoyons à l’article entier pour un premier éclairage sur la question.

σύνδεσμος, déjà constitué d'éléments ἄσημοι, n'accède pas à ce niveau « sémantique » et demeure étranger et indifférent à ce sémantisme « plein » des ὀνόματα et des ῥήματα. Juste ou fausse, cette interprétation a pu être celle de Posidonius, et c'est précisément la position qu'il réfute : en opposant des couples de préverbés, Posidonius montre qu'une partie au moins des σύνδεσμοι participent de façon « systémique » du sémantisme possible d'un verbe : ce n'est pas seulement ἐπιδοῦναι qui diffère d'ἀποδοῦναι, mais bien le fait de rajouter des préverbes et/ou de les varier qui participe de leur sémantisme.

De là à affirmer que Cicéron lui-même, auditeur de Posidonius et de sa critique, est *celui* qui a traduit πρόθεσις en *praepositio*, il y a un pas que nous ne franchirons pas, car la question de la traduction des termes techniques a dû se poser sitôt que les maîtres grecs ont été en contact avec la langue latine, qu'ils aient professé ou non dans cette langue directement. Rappelons d'ailleurs que Philoxène lui-même, le premier de ces grammairiens grecs de Rome, avait écrit un *Περὶ τῆς Ῥωμαίων διαλέκτου*²⁰ ; on peut en outre apprécier indirectement la maîtrise du latin par ces élites intellectuelles exogènes à travers le témoignage, un siècle plus tard, de Denys d'Halicarnasse lui-même, lequel affirme avoir appris le latin à son arrivée à Rome²¹. Il faut peut-être enfin ajouter que le contexte servile, qui est celui de Dioclès mais certainement aussi de quantité d'autres pédagogues de l'époque, suppose *ipso facto* un apprentissage contraint de la langue des maîtres (et surtout du reste du personnel servile de la *familia*, fût-il d'un rang inférieur), même si l'enseignement se fait préférentiellement en grec. Signalons enfin que, parmi les quarante-six *testimonia* relatifs à Aristarque faisant allusion au problème des prépositions / préverbes chez Homère, une bonne moitié provient d'Aristonicos d'Alexandrie, élève d'Aristarque, et qui professa lui aussi à Rome au temps d'Auguste et de Tibère. En somme, qu'il soit ou non « le » traducteur (on serait tenté d'écrire « le translateur ») de la πρόθεσις, on peut à tout le moins affirmer que Cicéron était idéalement placé, par son entourage non seulement intellectuel mais même personnel, pour recueillir les fruits d'une réflexion en cours. Là encore, d'ailleurs, le fameux passage d'Apollonios Dyscole nous lègue un indice des plus intéressants : en indiquant que Posidonius s'est « persuadé » (πιστούμενος) que conjonctions et prépositions sont une même catégorie, et en précisant que ce dernier s'est « opposé fortement à ses adversaires », le grammairien grec laisse entrevoir un débat terminologique contemporain de Posidonius (et donc de Cicéron) ; débat de toute évidence interpersonnel, et non une simple succession de doctrines interprétatives à la suite d'Aristote.

N'existait-il d'ailleurs aucune analyse autochtone du matériel prépositionnel / préverbal avant Cicéron et l'arrivée du concept de πρόθεσις ? Il faut, pour y

²⁰ Cf. BARATIN 1989, p. 347 (qui renvoie à l'édition des fragments par Christos Theodoridis en 1976).

²¹ Cf. DE JONGE 2008, p. 60.

répondre, s'entendre sur le sens du mot *analyse*. On rappellera en effet ici la différence, posée (entre autres) par Françoise Desbordes²² entre une approche métalinguistique « spontanée », généralement normative et/ou axiologique (« telle tournure employée par Untel est erronée », « il faut dire ceci et non cela ») et une approche un tant soit peu systématique et descriptive de la langue. Le seul témoignage vaguement utile que l'on puisse tirer à ce sujet du recueil de Gino Funaioli, à savoir un fragment du poète satirique Lucilius²³, relève assurément de cette première catégorie :

**Lucilius inc. sed. 1215-1217 Marx = H4 Charpin = GRF 39 p. 46 ap.
Charisius 142,23-27 B.**

*Nam uelut 'intro' aliud longe esse atque 'intus' uidemus
Sic <et> 'apud te' aliud longe est, neque idem ualet 'ad te'
'Intro' nos uocat, at sese tenet 'intus' <apud se>*

« En effet, de même que nous voyons que *intro* [en direction de l'intérieur] est tout-à-fait différent de *intus* [dedans], de même, *apud te* [chez toi] est tout-à-fait différent de *ad te* [vers toi] et n'a pas le même sens. *Intro* <signifie qu'il> nous appelle à l'intérieur, *intus* qu'il se trouve lui-même chez lui. »

L'état matériel de l'extrait lui-même (impossible à situer, dont le texte est incertain²⁴ et par conséquent, la traduction malaisée) donne une bonne idée des difficultés de la recherche sur cette période et ce sujet. Nonobstant, si l'on prend le parti d'accepter le fragment comme étant proprement de Lucilius, il convient de faire trois remarques. D'abord, que la distinction proposée par l'auteur, entre *intus* supposé locatif et *intro* directif, est dans l'histoire ultérieure de l'analyse grammaticale devenue un lieu commun, reformulé d'abord par Quintilien²⁵ puis répété par les *artes*, et c'est d'ailleurs précisément la raison pour laquelle Charisius en convoque l'exemple²⁶ (*'intro' est in locum, 'intus' in loco dicimus*). Mais on ne peut s'empêcher de penser que cette répétition insistante signifie

²² DESBORDES 1995 (2007), p. 217 sq.

²³ Les autres références de Gino Funaioli sous le lemme *praepositio* ne nous sont d'aucun secours ici : l'autre extrait de Lucilius (*incertae sedis et dubium* !), issu de Vélius Longus, *Orth.* 7, 60, 14 *GL* (= 50, 51 Funaioli) : *Antiquos scimus et 'abs te' dixisse : nos contenti sumus 'a te' dicere. Scimus ipsos et ab Lucio dixisse*, témoigne de l'utilisation de *abs* par Lucilius mais non des propos du poète lui-même (si tant est d'ailleurs qu'il soit bien fait ici référence à Lucilius – Gino Funaioli l'admettait, mais le texte de Keil donne *Lucio*). Quant à la référence 287, 267 (attribuée par Gino Funaioli à TERENTIVS SCAVRVS 29, 3 *GL* = 222 sq. Goetz – Schoell) à propos de *de* (mais aussi en réalité de *ex* et *apud*), il ne s'agit plus des propos de Varron mais des considérations normatives (usages de *de* et *ex*) de l'auteur du fragment.

²⁴ Les divergences portent sur les personnes verbales et pronominales (*se* : *te* ; *uocat* : *uocas*) et bien évidemment sur les lacunes.

²⁵ QVINT., *Inst.* 1, 5, 50.

²⁶ CHARISIVS 142, 20 B.

précisément que la distinction est floue dès l'époque de Lucilius, que la « faute » est courante, ce que l'on constate d'ailleurs dans les textes²⁷ (et la remarque vaut pour les emplois de *ad* et *apud* non-directif, qui se chevauchent) ; bref : cette distinction est à mettre au compte de l'hypercorrection (quoi qu'en disent Ernout et Meillet, qui réfèrent à Lucilius). Enfin, c'est précisément la dimension normative du passage qui importe : même s'il nous manque le contexte, la satire est un des lieux privilégiés d'une manifestation de la *norme* sociolinguistique latine, soit que l'on attaque les vices de langage d'un individu soit que l'on moque l'excès de purisme ou d'artifice d'un autre ; on peut penser (mais nous entrons dans l'hypothèse) que c'était le cas ici.

Demeure dès lors la question du « comment ». Or, il nous faut revenir ici au point de départ grec, et introduire un peu de chronologie. Comme le notait en effet Jean Lallot²⁸, le terme grec πρόθεσις dans son sens grammatical « ne doit rien à ses emplois non-grammaticaux », bien attestés depuis le IV^e siècle ; il suppose en effet « une nouvelle interprétation étymologique du mot existant, dans laquelle προ- pris dans sa double acception temporelle et spatiale, indique que la préposition s'énonce *avant* et se trouve écrite *devant* le mot auquel elle se rattache ». On pourrait même aller plus loin : il apparaît en fait successivement trois emplois du mot πρόθεσις (ou si l'on préfère « trois mots πρόθεσις ») en plus de la « préposition » dans l'histoire de la langue grecque, développant à chaque fois une configuration légèrement différente du préfixe, et plus précisément du situant présupposé par le substantif par rapport au situé²⁹ :

1) La première acception (« placing in public, of a corpse; laying it out³⁰ ») est strictement spatiale, mais présuppose déjà un situant précis (le public), ce qui

²⁷ Le *Thesaurus* (s.v. ; 106, 45sq) relève une trentaine d'attestations où *intus* comme adverbe seul relève de la question *quo ?* ; on peut les classer en trois catégories : quelques textes poétiques (Lucrèce, Ovide, *Appendix Vergiliana*, Stace), des emplois très isolés (une forme « d'inattention ») chez des prosateurs (e.g. TAC. *Hist.* 1, 35, 1), et un usage récurrent dans des textes techniques (Celse, Pliny l'ancien, Chiron, etc.). Tout ceci semble trahir un vulgarisme. L'emploi comme préposition, en revanche, n'est pas relevé avant Apulée (HOFMANN – SZANTYR 1965, p. 278 y voyaient *ein Gräzismus nach ἐντός oder εἴσω*) et *intro* avant les Père de l'Église (*ibidem* : 335). Mais un emploi comme *Tali intus templo diuom patriaque Latinus / sede sedens Teucros ad sese in tecta uocauit* (VERG. *Aen.* 7, 192) « C'est dans ce temple, demeure des dieux, et siégeant sur ce trône de ses pières, que Latinus appela devant lui les Troyens sous son toit » (Jacques Perret) relève *déjà* de l'emploi prépositionnel... *Intro* adverbe locatif, quant à lui, est clairement attesté dans Caton (*Agr.* 157, 7) puis dans Vitruve, puis disparaît jusqu'à la littérature chrétienne.

²⁸ LALLOT 1996, p. 63.

²⁹ Nous désignons ici par le couple *situé / situant* (qui a le mérite de la clarté, même pour un non-spécialiste...) ce que les études prépositionnalistes nomment selon leurs obédiences : *cible / site*, *repère / corrélat*, *trajector / landmark*, etc. À savoir : *le chat* (situé) est devant *la porte* (sitant).

³⁰ LIDELL – SCOTT – JONES 1996⁹, s.v. πρόθεσις.

est déjà une restriction d'emploi par rapport à *προτίθημι*, qui peut avoir des emplois spatiaux non-marqués (« placer devant »).

2) Une deuxième série d'acceptions « notionnalise » la relation spatiale situé (sujet) → situant (public) dans l'idée, abstraite ou concrète, de « proposition, finalité ou accomplissement adressée au public », ce que favorise le dynamisme interne de la préposition *πρό*, laquelle semble supposer même dans ses emplois spatiaux un mouvement interne qui traverse le situé en direction du situant³¹. De cet emploi³² relève le sens spécifiquement acquis en rhétorique où il désigne le premier moment de la *taxis* (ou disposition), celui où le problème est posé, avant que ne vienne la *pistis*, ou démonstration apportée à celui-ci ; la datation exacte du concept rhétorique est problématique, mais il est abondamment présent chez Aristote³³ et donc parfaitement antérieur au sens de « préposition ».

3) À date plus basse, ce situant de référence (un public) disparaît, et la dimension spatiale réapparaît, mais l'idée de visée, de volition, demeure : d'où les sens « d'offrande » bien attestées par l'épigraphie d'abord, puis dans la Septante et les évangiles.

Or, le latin récupère, par le biais du calque, au moins deux des sens grecs de *πρόθεσις* : le sens grammatical, devenu *praepositio*, mais aussi le sens rhétorique, devenu *propositio*. Il n'y a donc déjà pas un mais deux calques morphologiques, tous les deux attestés pour la première fois chez Cicéron³⁴ ; il faut en outre faire rentrer dans l'analyse le terme *praepositio* dans ses autres emplois, puisqu'il est attesté par ailleurs comme on vient de le voir, et sa relation au verbe *praeponere* dont il découle.

Enfin, quoiqu'à date beaucoup plus tardive, les traités de grammaire latine mentionnent un type de métaplasme (en l'occurrence, l'ajout d'une lettre au début d'un mot) qu'ils nomment tantôt *prosthesis* (donc un emprunt direct au grec *πρόσθεσις*) mais aussi tantôt *prothesis*, ce qui ne laisse pas d'étonner. On peut donc résumer l'ensemble par le tableau suivant :

³¹ Cf. LURAGHI 2003, p. 155. L'analyse de HUMBERT 1960³, p. 341 est plus sommaire. Le sens de « public notice » chez Aristote, signalé par LIDELL – SCOTT – JONES 1996⁹, s.v. (en I.A.2), constitue un pivot (le public est un situant concrètement placé devant l'annonceur (le situé), mais considéré par lui comme l'entité abstraite : il s'adresse à toute la populations).

³² Qui évolue ensuite vers un sens plus atténué « proposition, but » en général...

³³ E.g. ARIST. *Rhet.* 3, 13, 2 où il est défini ; le problème terminologique se pose d'une façon assez similaire à celle que nous avons envisagée pour *πρόθεσις* « préposition » : le mot dans ce sens n'apparaît que chez Aristote, mais la division canonique du discours rhétorique en quatre parties semble acquise dès le IV^e, voire peut-être le V^e siècle a.C. ; cf. DE BRAUW 2007, p. 187-195.

³⁴ Ou pour *propositio* dans la *Rhétorique à Hérennius* si on la considère comme antérieure (mais de quelques années à peine) au *De l'Invention*.

πρόθεσις			
Γ Σ ₁ Proposition ou dessein d'une façon générale	Σ _{2a} proposition faite à un public en général ↓ Σ _{2b} (rhétorique) : proposition, troisième partie d'un discours	Σ ₃ (grammaire) : préposition	πρόσθεσις « addition d'un phonème à l'initiale »
?	[↓ calque ₁ ↓]	[↓ calque ₂ ↓]	[↓ emprunt complexe ↓]
propositio		praepositio	
S _{A1} Proposition d'une façon générale	S _{A2} : proposition, troisième partie d'un discours	S _{B1} (grammaire) : préposition	S _{B2a} (spatial) : action de poser devant ↓ S _{B2b} (notionnel) : préférence
(proponere)		(praeponere)	

Nous ne mentionnons ici le couple *prothesis / prosthesis* que pour mémoire. À notre connaissance, le problème n'a jamais été envisagé pour lui-même. La confusion, en tout cas, semble ne se trouver que du côté des manuscrits latins, mais elle paraît trop fréquente pour être un accident paléographique ; au reste, Charisius³⁵ opère la *differentia* suivante : *prothesis est quidam generalis metaplasmus, qui fit per adiectionem. Sed specialiter sic diuiditur, prothesis est cum primae parti dictionis aut littera adicitur aut syllaba*. L'existence de πρόθεσις « préfixe » est évidemment à soi seul une pression sur la forme latine ; mais l'existence de *praepositio* dans le sens S_{B2a} de notre tableau (c'est-à-dire exactement ce que désigne la πρόσθεσις) au regard de πρόθεσις nous paraît pouvoir jouer un rôle. Quoi qu'il en soit, Louis Holtz³⁶ évoquait déjà l'idée que ce *prothesis / prosthesis*, de surcroît évoqué par un Charisius qui sait le grec, relève au fond de ce que Frédérique Biville appelait le « grec des Latins », l'équivalent de nos pseudo-anglicismes (*parking, smoking, etc.*).

Si l'on considère maintenant le tableau dans son ensemble, le développement paraît vaste, mais c'est pourtant l'ensemble, dans sa complexité, qui fait l'intérêt de l'étude. Comme le notait Christian Nicolas³⁷, continuant les remarques de Thomas Edward Hope :

³⁵ CHARISIVS 366, 7-10 B.

³⁶ HOLTZ 1981, p. 178.

³⁷ NICOLAS 1996, p. 83.

« Il convient de se pencher davantage sur l'axe de la polysémie que sur celui de la synonymie. L'objet de [l'étude des calques] est de montrer, au cas par cas, pourquoi des auteurs latins ont choisi tel terme préexistant du lexique pour signifier telle idée nouvelle, et ce qui, dans leur histoire préalable, prédisposait *casus, natura, etc.* à assumer un sens inédit. »

La situation n'est cependant pas *totalem*ent identique à celle envisagée par la thèse de Christian Nicolas, dans la mesure où l'on *peut* penser que *praepositio* et *propositio* sont effectivement des créations de Cicéron – ou que du moins, les mots *praepositio* et *propositio* dans leurs emplois larges (S_{A1}, S_{B2}) sont des créations de l'époque de Cicéron, tout comme les concepts spécifiquement linguistiques portés par *praepositio* et *propositio* dans leurs emplois techniques (S_{A2}, S_{B1}) sont des créations du milieu érudit auquel appartient Cicéron (le « network » dont nous parlions plus haut). En outre, les deux termes constituent, *du moins en apparence*, non des calques sémantiques, mais des calques morphologiques, ou dans la terminologie de Christian Nicolas, des « calques monématisés parfaits³⁸ » (chaque morphème traduit un autre morphème), si du moins on ne considère que le passage de la langue-source à la langue-receveuse :

πρό-		-θεσ-	-σις
<i>prae-</i>	<i>pro-</i>	<i>-pos(i)-</i>	<i>-tio</i>

La colonne centrale n'appelle en elle-même que peu de commentaires. Le large sémantisme de *pono* (concret et abstrait) répond à celui de τίθημι, et l'équivalence est acquise ultérieurement pour d'autres calques : ὑπόθεσις / *suppositio*, σύνταξις / *compositio*, διάθεσις / *dispositio*... Les suffixes -σις et -tio quant à eux occupent en synchronie une place relativement comparable dans leurs systèmes respectifs, en relation avec leur extraordinaire productivité dès la fin des époques archaïques de chacune des langues (ce qui est cohérent avec l'apparition des formes latines au début du premier siècle) ; ils ont chacun remplacé d'autres formations héritées (survivant d'ailleurs jusqu'aux langues romanes et au grec moderne), et demeurent avant en tout en relation très étroite avec le système verbal de chacune des langues (plus forte néanmoins dans le domaine latin), en dépit, ou à cause, des contraintes sémantico-référentielles très faibles qui les lient à leurs bases³⁹. L'un et l'autre, enfin, se prêtent facilement au passage métonymique du nom d'action au nom de l'objet résultant, selon un mécanisme courant dans les langues, et plus encore en latin⁴⁰.

³⁸ NICOLAS 1996, p. 43 – ou *loan translation* dans la terminologie d'Uriel Weinreich.

³⁹ Cf. CHANTRAINE 1933, p. 275-289, FRUYT 2002, p. 177 sq. et *passim*.

⁴⁰ Cf. ERNOUT 1954, p. 179-183. Le parallélisme n'est pas total dans la mesure où le suffixe grec -σις forme un micro-système avec -μα exprimant l'objet résultant, qui n'a pas d'équivalent en latin ; ce micro-système est toutefois imparfait puisque, dans notre exemple même, -σις couvre aussi secondairement cette aire (un πρόθεμα n'apparaît que de façon très épisodique dans des auteurs mineurs et dans l'épigraphie, avec des sens variables et incertains

Mais avant que d'entrer dans l'analyse des préfixes, il importe de considérer que *praeponere* et *proponere* préexistent assez largement à *praepositio* et *propositio*, indépendamment de la période d'hellénisation du vocabulaire latin. Cependant la chronologie est complexe au moins pour *praeponere* ; s'il apparaît ainsi dès les plus anciens textes⁴¹, ce n'est pas dans le sens strictement spatial (qui correspondrait à S_{B2a}), mais dans le sens notionnel de « préférer » (correspondant à S_{B2b}) ; autre notionnalisation partielle de l'espace, le passage de {au-devant de} à {à la direction de} apparaît dès Caton, et peut-être même, sous la forme {comme protecteur de}, dans le *Carmen euocationis* de Scipion Émilien tel que nous le transmet Macrobe⁴², donc potentiellement au deuxième siècle a.C. (avec bien évidemment la prudence requise face aux traditions indirectes). La perception strictement spatiale du prévebre *prae-*, que suppose le sens S_{B1}, n'est, quant à elle, attestée qu'au premier siècle, et encore n'apparaît-elle précisément chez Cicéron que dans la confrontation entre un sens immédiatement spatial et le sens précédent : *sed oportet, ut aedibus ac templis uestibula et aditus, sic causis principia pro portione rerum praeponere*⁴³. *Propono*, en revanche, dans le sens déjà notionnalisé que supposent les acceptions S_A, est attesté dans la *Lex Acilia repetundarum* (vers 120 a.C.) et revient fréquemment dans l'épigraphie en raison

mais non linguistiques – on notera néanmoins que c'est le mot que le grec moderne a choisi pour traduire « préfixe »).

- ⁴¹ Première apparition « littéraire » dans PLAVT., *Rud.* 916 : *nam ut de nocte multa impigreque exsurrexi / lucrum praepos(i)ui sopori et quieti*, « Je m'étais levé bravement, au plus fort de la nuit, faisant passer le gain avant le repos et le sommeil » (A. Ernout).
- ⁴² Ap. MACR., *Sat.* 3, 9, 8 : *proditique Romam ad me meosque ueniatis, nostraque uobis loca templa sacra urbs acceptior probatiorque sit, mihique populoque Romano militibusque meis praepositi sitis ut sciamus intellegamusque*, « Et je vous prie, après avoir abandonné (les temples de Carthage) de venir à Rome chez moi et les miens, de considérer que nos demeures, nos temples, notre ville sacrée vous soient plus agréables et plus propices, de sorte que nous sachions et que nous comprenions que vous êtes devenus les protecteurs de ma personne, du peuple romain et de mes soldats ».
- ⁴³ CIC., *De orat.* 2, 321 : « Mais il faut disposer l'exorde préalablement à l'exposé de la cause de façon proportionnée au sujet, de la même façon que le sont les vestibules et les portiques d'entrée par rapport aux palais et aux temples ». Comparer CIC., *Leg. agr.* 1, 20 : *Quid enim cauendum est in coloniis deducendis? Si luxuries, Hannibalem ipsum Capua corrupit, si superbia, nata inibi esse haec ex Campanorum fastidio uidetur, si praesidium, non praeponitur huic urbi ista colonia, sed opponitur*, « Que faut-il craindre en effet à fonder une colonie ? S'il s'agit de la mollesse, Capoue a corrompu Hannibal lui-même. S'il s'agit de l'orgueil, il semble être né en ce lieu de la délicatesse excessive des Campaniens. S'il s'agit de la garnison, cette colonie ne semble pas constituer une protection pour notre ville, mais une menace ». On ne peut ici démêler le sens strictement spatial d'un sens déjà notionnel : le *praesidium* de la colonie campanienne voulue par P. Servilius Rufus serait à la fois en avant de celle-ci, et une protection naturelle ; c'est ce dernier point que Cicéron nie en employant *opponere*. *Praeponere* dans un sens purement spatial est finalement rare, on peut citer HOR., *Carm.* 1, 7, 7 : *sunt quibus unum opus est (...) undique decerptam fronti praeponere oliuam*, « il en est dont l'unique travail est (...) de cueillir partout l'olivier pour le mettre à leur front » (François Villeneuve).

de caractère juridique. La remarque est d'importance, car le vocabulaire des institutions est, par définition, très autochtone, conservateur (son attestation dans la *lex* en question est, du point de vue de la datation, un aboutissement : le moment où il passe de la procédure orale à la trace écrite) et peu sensible aux influences extérieures. Soit dit autrement : le parallélisme entre les sens Σ_1 et S_{A1} tient à l'équivalence des motivations morphologiques dans chacune des deux langues indépendamment : il n'y a absolument pas lieu de parler de calque au moins dans cette situation ; et ce que nous avons nommé *calque₁* tient au moins autant du calque sémantique (1) que du calque morphologique *uerbum ex uerbo* (2) :

πρόθεσις {proposition} {en direction d'un public} ({dans un contexte politique})	→ <i>restriction du contexte</i>	πρόθεσις {proposition} {faite à un endroit précis d'un discours} ({en direction d'un public éventuellement virtuel}).
[∅ aucun lien ∅]	↓ [(1) extension sémantique similaire] ↓	↓ [(2) décomposition morphémique] ↓
propositio {proposition} {dans un contexte politique} ({en direction d'un public})	→ <i>restriction du contexte</i>	propositio {proposition} {faite à un endroit précis d'un discours} ({en direction d'un public éventuellement virtuel}).

La situation est encore plus complexe pour *praepositio*. Non seulement parce que la chronologie interne à la langue latine ne valide pas une évolution du concret vers l'abstrait (ce qui peut aussi être un hasard dû aux attestations), mais encore parce que Cicéron nous offre clairement, par deux fois et à quarante années de distance, des contextes-ponts, qui sont par essence rarement enregistrés par les lexiques :

A. Cicéron, *Inu.* 42 (84 a.C.). *Contrarium est quod positum in genere diuerso ab eo cui contrarium dicitur plurimum distat, ut frigus calori, uitae mors. Disparatum autem est id quod ab aliqua re praepositione negationis separatur, hoc modo : 'sapere' et 'non sapere'.*

« Est contraire ce qui se trouve placé dans un genre opposé et le plus loin possible de la chose dont il est dit être le contraire. Est opposé à une chose ce qui est différencié par le fait de le faire précéder d'une négation, comme "savoir" et "ne pas savoir" ».

B. Cicéron, *Fin. 3, 54* (45 a.C.). *Recte igitur haec facta distinctio est, atque etiam ab iis (sc. Stoicis), quo facilius res perspici possit, hoc simile ponitur : ut enim, inquiunt, si hoc fingamus esse quasi finem et ultimum, ita iacere talum, ut rectus adsistat, qui ita talus erit iactus, ut cadat rectus, praepositum quiddam habebit ad finem, qui aliter, contra, neque tamen illa praepositio tali ad eum, quem dixi, finem pertinebit, sic ea, quae sunt praeposita, referuntur illa quidem ad finem, sed ad eius uim naturamque nihil pertinent.*

« C'est à juste titre que cette distinction est faite, et ces mêmes stoïciens, pour que le problème puisse être mieux cerné, l'expliquent de la façon suivante : si nous supposons que jeter l'osselet de façon à ce qu'il retombe droit est la finalité ultime, le dé qui aura été jeté de façon à tomber droit présentera un certain avantage par rapport à cette finalité, au contraire de celui qui sera retombé autrement ; mais cependant, cette disposition avantageuse ne contribuera pas à définir la finalité que j'ai énoncée ; de même, les choses dignes d'être préférées se rapportent assurément à une fin, mais elles ne contribuent pas à définir leur essence et leur nature. »

L'extrait B offre un triple intérêt. D'abord celui de montrer la motivation, forte et étroite, qui lie *praepositio* au verbe *praepondere*, et qui est d'ailleurs conforme à la spécificité du suffixe *-tio* en latin (presque une forme nominale du verbe, pour paraphraser Jules Marouzeau) ; elle est sans doute plus étroite que celle qui lie *προτίθημι* à *πρόθεσις* à la même époque⁴⁴ ; l'extrait amène en outre une donnée supplémentaire (et perturbatrice) dans l'analyse du calque : dans la mesure où ici, les *praeposita* traduisent en fait les *προηγμένα* de la doctrine stoïcienne⁴⁵, les deux sont alors eux-mêmes dans un rapport de calque morphologique partiel (préverbe et suffixe de participe passé passif superposables, mais choix d'un radical sémantiquement différent). Mais c'est surtout le terme *praepositio* lui-même qui appelle l'analyse : si le préverbe ne manifeste ici que le seul sème notionnel de {préférence}, l'ensemble se comprend à la fois dans le

⁴⁴ On l'a vu, *πρόθεσις* ne réalise jamais les sens strictement spatiaux et non marqués (« mettre devant, poser devant ») de *προτίθημι*, lesquels – il est vrai – apparaissent essentiellement en poésie ; inversement, l'emploi grammatical de *πρόθεσις* n'entraîne pas en retour celui de *προτίθημι* pour désigner les phénomènes positionnels, sauf pour parler de la préposition elle-même par figure étymologique : lorsque Apollonios Dyscole ou « Denys le Thrace », par exemple, veulent parler d'éléments prépositifs ou postpositifs, ils utilisent *προτακτικός* (cf. DION. THRAX 6, 13 à propos des voyelles, 16, 3 à propos de l'article) ou *συναπτικός* (APOLL. DYSC., *Synt.* 187, 7, à propos de la place de *ει*), etc.

⁴⁵ Sur la traduction des *προηγμένα* par Cicéron, cf. LIŞCU 1930, p. 96-99. On notera au reste qu'ailleurs dans le *De Finibus*, et d'une façon générale dans les *Académiques* pourtant contemporaines (45 a.C.), Cicéron semble employer presque exclusivement pour les désigner *sumenda* plutôt que *praeposita*, d'ailleurs non sans un certain flou puisque le même *sumenda* semble désigner tantôt les *προηγμένα* en général, tantôt la seule sous-catégorie des *δι'αὐτὰ προηγμένα*... PONCELET 1957, p. 315-314 étudie en détail les raisons de cette disparate, sans vraiment revenir sur *praeposita*, sinon pour envisager (*ibid.* p. 322 n. 1) que la motivation *immédiate* de *praeposita* s'impose dans le contexte de notre citation, mais non ailleurs.

sens spatial (la « disposition » de l'osselet à terre) et dans le sens notionnel (une situation préférable à un autre). Dans le texte A, en revanche, la juxtaposition de *positum* et *praepositio* ne fonctionne pas directement comme une (re)motivation de *praepositio*, dans la mesure où le plan notionnel (les catégories stoïciennes) et le plan linguistique (la présence d'une négation) sont cette fois séparés ; il y a tout au plus une analogie dressée à travers ces deux mots entre le positionnement des genres entre eux, et les positionnement des mots dans la phrase. Mais le principal intérêt de ce texte B, c'est évidemment de fournir un contexte de transition où *praepositio* est bel et bien un nom d'action (comme le prouve le génitif subséquent *negationis*⁴⁶) tout en s'appliquant clairement à un contexte linguistique, qui n'est pas totalement celui d'un préfixe (*non* a, théoriquement, une autonomie positionnelle et, moindrement, accentuelle), mais s'en rapproche. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la même idée, dans le même contexte stoïcien, est exprimée différemment dans un texte contemporain du *De Finibus* :

C. Cicéron, Top. 48 [44 a.C.]. *Sunt enim alia contraria, quae 'priuantia' licet appellamus Latine, Graeci appellant στερητικά. Praepositio enim 'in' priuat uerbum ea ui, quam haberet, si 'in' praepositum non fuisset, ut 'dignitas / indignitas', 'humanitas / inhumanitas', et cetera generis eiusdem, quorum tractatio est eadem, quae superiorum, quae aduersa dixi*

« Il y a en effet d'autres contraires, que nous pourrions appeler en latin *priuantia*, le nom grec étant *στερητικά*. En effet, la présence du préfixe *in* prive un mot de la valeur qu'il aurait si le préfixe *in* était absent : *dignitas / indignitas* [dignité / indignité], *humanitas / inhumanitas* [humanité / inhumanité], et autres exemples semblables, que l'on manie comme les contraires précédents que j'ai appelés opposés. » (H. Bornecques)

Ici, *praepositio* est devenu clairement le nom d'un objet linguistique, même s'il ne s'agit pas de la préposition au sens où nous l'entendons typiquement aujourd'hui, mais du préfixe négatif (qui est cependant parfois inclus dans les *praepositiones* chez les grammairiens tardifs⁴⁷). Pour autant, le contexte maintient clairement la motivation, puisqu'il est dit que *in-* est *praepositum*, « préposé ». Enfin, tout le passage est porteur d'une réflexion terminologique dans un contexte bilingue, comme le prouve le commentaire autoréférentiel du calque imparfait (calque monématique partiel dans la terminologie de Christian Nicolas⁴⁸) *στερητικά* → *priuantia*⁴⁹.

⁴⁶ Qui lui, en revanche, est déjà un terme linguistique, indiquant l'objet résultant (la négation *non*) – on notera au passage que c'en est une des premières attestations (d'ailleurs absente des dictionnaires).

⁴⁷ E.g. CHARISIVS (303, 1-3 B.) : *eadem 'in' praepositio derogatiua est, στερητική, ut 'probus, improbus', 'doctus, indoctus'.*

⁴⁸ NICOLAS 1996, p. 44 – *Loan rendition* dans la terminologie d'Uriel Weinrich.

⁴⁹ Les *στερητικά*, déjà formulé dans les *Premiers analytiques* d'Aristote, sont l'une des catégories possibles au sein des *ἀξιώματα* stoïciens, du moins dans la liste fournie par

Or, c'est dans un texte à peu près contemporain que l'on voit apparaître *praepositio* dans un sens qui est à peu près celui qui se fixera dans l'usage des *grammatici* : il s'agit du fameux passage de l'*Orateur* où Cicéron évoque la préposition archaïque *af*, passage qui a fait couler beaucoup d'encre à date moderne, parce qu'il témoigne de cette forme qu'atteste également (quoique sporadiquement) l'épigraphie, et dont on questionne d'un point de vue diachronique l'apparement au groupe *ab/abs*⁵⁰ :

D. Cicéron, *Orat.* 158 [46 a.C.]. *Insuauiissima praepositio est 'af', quae nunc tantum in accepti tabulis manet ac ne his quidem omnium, in reliquo sermone mutata est ; nam 'amouit' dicimus et 'abegit' et 'abstulit', ut iam nescias 'a' ne uerum sit an 'ab' an 'abs'. Quid si etiam 'abfugit' turpe uisum est et 'abfer' noluerunt, 'aufugit' et 'aufer' maluerunt ? Quae praepositio praeter haec duo uerba nullo alio in uerbo reperietur. (...) 'ex usu' ducunt et 'e re publica', quod in altero uocalis excipiebat, in altero esset asperitas, nisi litteram sustulisses, ut 'exegit, edixit'.*

« Particulièrement désagréable est la préposition *af*, qui ne subsiste plus maintenant que dans les livres de comptes, et même pas dans ceux de tout le monde ; dans le reste de la langue elle a été modifiée : nous disons *amouit* et *abegit* et *abstulit*, de sorte qu'on ne sait plus si la forme authentique est *a*, ou *ab*, ou *abs*. Et pourquoi d'ailleurs *abfugit* a-t-il paru laid, et n'a-t-on pas voulu de *abfer* et a-t-on préféré *aufugit* et *aufer*, alors cette forme de la préposition, en dehors de ces deux mots, ne se trouve dans aucun autre ? (...) On dit *ex usu* et *e re publica*, parce que dans le premier cas la préposition était suivie d'une voyelle, dans le second la prononciation eût été dure si l'on n'avait supprimé une lettre ; on dit de même *exegit* mais *edixit*. » (Albert Yon)

Certes, le mot *praepositio* est ici présent trois fois (encore qu'il ne le soit plus dans le reste du passage, qui évoque d'une façon générale les problèmes de phonétique syntactique, dans le cadre de la critique des analogistes) ; mais ce à quoi l'on fait moins souvent attention, c'est le *quae nunc tantum* et le *ne his quidem omnium* qui témoignent d'une certaine conscience de la diachronie de la préposition. Cet intérêt pour les archaïsmes du langage plus généralement relève de cet « esprit antiquaire » dont parlait Claudia Moatti⁵¹, lequel caractérise le dernier siècle de la République, et dont un effet est l'intérêt pour les vieilles inscriptions et la littérature antérieure, considérée pour la première fois avec un regard rétrospectif et philologique. L'exemple de la forme *endo* est parlant.

Diogène Laërce (cf. ALGRA *et al.* 1999, p. 197). On notera toutefois que le terme entre dans le vocabulaire strictement linguistique dans la précédente citation de Charisius (note 47).

⁵⁰ Voir en dernière analyse GIACOMELLI 1982.

⁵¹ MOATTI 1997, p. 100 et 100-120 *passim*.

Cicéron en effet nous transmet d'une part *endo* dans la *Traité des lois*⁵², lorsqu'il cite précisément un texte de loi archaïque sur les cultes (ce qui atteste déjà en soi d'un intérêt pour les textes anciens), et d'autre part un extrait d'Ennius qui atteste la forme *induperator*⁵³ ; Lucrèce⁵⁴ pour sa part utilise au moins une fois la préposition *endo*, mais surtout le même mot *induperator* avec le même préfixe archaïque (qui offre l'avantage d'entrer dans l'hexamètre) ; or, si la préposition *endo* est bien connue des inscriptions archaïques, on peut raisonnablement penser que la forme *induperator* est déjà un artifice dans Ennius, puisque aucun texte épigraphique contemporain ni antérieur ne l'atteste, alors que ce mot-là est franchement courant dans les inscriptions ; l'un et l'autre sont en outre parfaitement absents de la littérature intermédiaire. Tout cela semble donc suggérer que d'une part Ennius « circule » dans les milieux érudits à cette époque, et que d'autre part Lucrèce (qui ne s'intéresse pas aux problèmes des parties du discours), ainsi que – de façon passive – Cicéron, posent une sorte d'équation sémantique *indu-* en « vieux latin » = *in-* « dans notre langue », qu'ils devaient être capables de formuler, avec ou sans le mot *praepositio*.

Dès lors, que retenir ? D'abord que si *praepositio* apparaît bien chez Cicéron dans le sens de ce que les *grammatici* (et même les latinistes modernes jusqu'au mitan du XX^e siècle) appelleront *praepositio* (même s'il s'agit en l'occurrence de notre préverbe), donc comme un nom de « morphème » constitué, c'est en fait dans un texte de la toute dernière période de l'Arpinate (*L'Orateur*), et surtout sans qu'il y ait véritablement de solution de continuité ni avec le sens de *praepositio* comme nom d'action manifesté dans le *De inuentione* (à savoir *praepositione negationis*⁵⁵), ni avec le sens général « d'action de placer avant », c'est-à-dire comme déverbal de *praeponere*, ni enfin avec la conception stoïcienne sous-jacente. Ce qu'on peut résumer par le tableau suivant :

⁵² CIC., *Leg.* 2, 18-19 : (*Quintus*) *Ita uero necesse est : quare audiamus uerba legis – (Marcus) « Ad diuos adeunto caste : pietatem adhibento : opes amouento. Qui secus faxit, Deus ipse uindex erit (...), diuos, et eos, qui caelestes semper habiti, colunto, et ollos, quos endo caelo merita locauerunt », « (Quintus) C'est indispensable ; aussi nous t'écoutons. (Marcus) “Que l'on s'approche des êtres divins avec pureté ; qu'on apporte la piété, qu'on en écarte l'opulence. Qui agira différemment, le dieu lui-même sera son justicier. (...) Que l'on rende un culte aux êtres divins, et ceux que l'on a toujours tenus comme dieux du ciel, et ceux que leurs bienfaits ont placés dans le ciel” » (trad. G. De Plinval).*

⁵³ ENNIUS, *Ann.* 1, 78 Skutsch ap. CIC., *Diu.* 1, 107.

⁵⁴ LVCR. 6, 890 : *endo mari'st Aradi fons* ; LVCR. 2, 1096 : *habere profundi indu manu (...)* *habenas*. *Induperator* est déjà dans Ennius (ENN., *Ann.* 383, 126, etc.), puis LVCR. 4, 967 et 5, 1227 et divers auteurs, par imitation. Les grammairiens la traitent comme exemple d'épenthèse (e.g. CHARISIVS 366, 20 B.) voire de barbarisme (e.g. POMP. 5, 285, 21 *GL* ; SERVIUS, *in Don.* 4, 448, 18 *GL* – cette dernière référence étant indiquée par erreur comme étant de Donat dans le *Thesaurus*).

⁵⁵ L'absence d'article en latin ne permet d'ailleurs pas de savoir si la tournure *praepositio enim 'in' priuat uerbum ea ui, quam haberet* doit s'entendre comme un nom d'action (la « préfixation de *in-* » dans une terminologie moderne) ou un nom d'objet (« le préfixe *in-* »).

Œuvre	<i>De inventione</i>	<i>Orator</i>	<i>De finibus</i>	<i>Topica</i>
Date	84 a.C.	46 a.C.	45 a.C.	44 a.C.
Contexte	<i>praepositione negationis</i>	<i>Vna praepositio est 'af', quae nunc tantum in accepti tabulis manet</i>	<i>praepositio tali ad eum / praeposita</i>	<i>Praepositio enim 'in' priuat uerbum ea ui, quam haberet</i>
Objet considéré	<i>sapere ~ non sapere</i> (adverbe de négation)	Préverbe <i>af-</i> , variante contextuelle / diachronique de <i>ab-</i>	Position favorable d'un osselet par rapport à un autre / les προηγμένα stoïciens	<i>dignitas ~ indignitas, humanitas ~ inhumanitas</i> (préfixe négatif)

Dès lors, si *praepositio* est un « calque », il ne l'est assurément que de façon *rétrospective* et dynamique. L'arrière-plan grec joue indubitablement un rôle, mais qui n'est pas seulement celui d'une source à traduire : l'indistinction même où Posidonius semble vouloir maintenir, contre ses opposants, « prépositions » et « conjonctions », laisse deviner, quel que soit le sens exact qu'on lui donne, un débat encore en cours sur la délimitation des parties du discours, et sur les critères qui doivent la fonder. Or, le point commun des quatre extraits que nous proposons à l'analyse est bien d'envisager une δύναμις, une force efficiente particulière au fait de « préposer » un élément à un autre, à différents niveaux d'analyse, même si la lacune d'Apollonios Dyscole ne nous permet pas de savoir dans quelle mesure la pensée de Cicéron rejoint ici ou non celle de son ancien maître.

Dès lors, il apparaît que *praepositio* n'est pas un pur *verbum ex verbo* – et la langue latine disposait déjà de tout le matériel lexical pour exprimer l'idée d'une décomposition linéaire de l'énoncé, que ce soit dans une perspective grammaticale, d'ordre syntagmatique (*praepositio*), ou dans une perspective rhétorique, de nature énonciative (*propositio*), ou dans le domaine de la logique formelle (les *praeposita* stoïciens). Autrement dit : Cicéron – ou son contemporain anonyme membre du « network » linguistique – ne « crée » pas *praepositio* et *propositio* comme il crée *qualitas*, *praesensio* ou *priuantia* ainsi qu'une bonne partie du vocabulaire latin de la philosophie, c'est-à-dire de façon positive, novatrice et consciente ; du reste, l'absence d'un discours réflexif sur la traduction des concepts linguistiques, rapportée à l'abondance bien connue du discours cicéronien sur les problèmes du vocabulaire philosophique, pourrait témoigner au moins *a silentio* d'une forme « d'évidence » déjà acquise dans la transmission des catégories linguistiques. Une remarque s'impose à ce titre : dans le fameux extrait de l'*Orateur* (texte D), non seulement le mot est donné de façon incidente, en-dehors de toute réflexion terminologique (c'est la réflexion phonosyntaxique qui constitue le problème), mais l'œuvre elle-même, qui adopte au moins superficiellement les formes d'un échange épistolaire, présuppose un lecteur précis (Brutus) dont l'univers de connaissance est présumé connu et respecté par l'épistolier ; le terme est donc acquis au moins chez une certaine élite romaine en -45, ce qui n'est peut-être pas le cas lors de la rédaction du *De l'Invention*, aux alentours de -84. Cette « évidence », enfin, rend d'autant plus

intéressante la partition opérée – peut-être inconsciemment, en tout cas sans le besoin d’une lourde réflexion métalinguistique – entre *praepositio* et *propositio* ; elle est elle-même à verser au dossier de la différence entre *prae* et *pro*, qui fit l’objet d’une mémorable querelle (restée ouverte) entre Émile Benveniste et Piero Merrigi⁵⁶, mais aussi à celle de l’étude contrastive, à peine esquissée, entre le grec πρό et le latin *pro*, et plus généralement à celle de la comparaison des systèmes prépositionnels / préverbaux grecs et latins, qui reste à faire.

À une autre échelle enfin, il faudrait pouvoir replacer cette réflexion dans un cadre plus large, celui de la pensée linguistique latine bouillonnante du premier siècle : car si Cicéron appartient à une histoire terminologique *mainstream* en employant parmi les premiers le terme de *praepositio*, destiné à entrer sans doute pour toujours dans le « premier cercle » du vocabulaire méta-grammatical, on sait que Varron (qui n’utilise jamais, dans notre état de texte du moins, ce mot dans ce sens) développe sans succès à la même époque, dans un célèbre passage, le concept de *praeuerbium*⁵⁷, terme qui – si l’on peut dire – *est* et *n’est pas* à la fois notre *préverbe*, mais l’annonce dans les mêmes proportions et selon les mêmes problématiques linguistico-philosophiques sous-jacentes que l’équivalence *praepositio* ≈ *préposition* dont nous venons d’esquisser une étape. Ironie de l’histoire linguistique, ou vengeance du Réatin sur l’Arpinate, car c’est bien au seul *préverbe* latin que ces quatre dernières décennies ont été totalement consacrées, aux dépens de la trop banale et décidément trop « scolaire » *préposition*.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires (les textes non référencés sont cités dans l’édition de la CUF ou dans les *Grammatici Latini de Keil*) :

ALCÉE, *Fragments*, texte édité, traduit et annoté par G. Liberman, Paris, 1999.

APOLLONIOS DYSCOLE, *Traité des conjonctions*, texte traduit et édité par C. Dalimier, Paris, 2001.

(ARISTARQUE) *Untersuchungen zur Grammatik Aristarchs : Texte und Interpretations zur Wortartenlehre*, St. Matthaios (Hrsg.), 1999, Göttingen.

⁵⁶ Cf. BENVENISTE 1972 (1974), qui renvoie à la bibliographie antérieure.

⁵⁷ VARRO, *Ling.* 71, 6 – 72, 40 Goetz – Schoell (= 6, 38 sq.). Cf. l’analyse fondatrice de BELLARDI 1985.

(CHARISIUS) *Flavii Sosipatri Charisii Artis Grammaticae libri V*, edidit C. Barwick, Leipzig, 1925.

DENYS LE THRACE, *La Grammaire*, texte édité et commenté par J. Lallot, Paris, 1989.

(DONAT) *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : études sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e) siècle et édition critique*, L. Holtz (éd.), Paris, 1981.

(SOUDA) *Lexicographi Graeci recogniti et apparatu critico instructi ; volumen I : Suidae lexicon*. texte édité par A. Adler, 1928-1938. (Version en ligne : The Suda On Line, <http://www.stoa.org/sol/>, consultée le 30 octobre 2016).

(VARRON) *Marcii Terentii Varronis De Latina lingua quae supersunt*, recensuerunt G. Goetz et Fr. Schoell, Leipzig, 1910.

Sources secondaires :

ALGRA K. *et alii* 1999, *The Cambridge Manual of Hellenistic Philosophy*, Cambridge.

BAÑOS-BAÑOS J.M. 1999, *Sintaxis del latín clásico*, Madrid.

BARATIN M. 1989, *La Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris.

BELLARDI W. 1985, « Varrone sulla finitezza degli elementi e sulla non definibilità del sistema della lingua », in *Filosofia grammatica e retorica nel pensiero antico*, W. Bellardi (ed.), Rome, p. 225-232.

BELLI G. 1987, « Aristotele e Posidonio sul significato del “syndesmos” », *Aevum* 61, p. 105-107.

BENVENISTE É. 1972, « Pour une sémantique de la préposition allemande *vor* », *Atheneum* 50, p. 372-378 [Repris dans *Problèmes de linguistique générale*, volume II, Paris, 1974, p. 137-141].

BORTONE P. 2010, *Greek Prepositions from Antiquity to the Present*, Oxford.

CHANTRAINE P. 1993, *La Formation des noms en grec ancien*, Paris.

DALIMIER C. 2001 : voir *Apollonios Dyscole* (sources primaires).

DE BRAUW M. 2007, « The Parts of Speech », in *A Companion to Greek Rhetoric*, I. Worthington (ed.), Amsterdam / Philadelphie, p. 187-202.

- DE JONGE C. 2008, *Between Grammar and Rhetoric : Dionysius Of Halicarnassus on Language, Linguistics and Literature*, Leiden / Boston.
- DESBORDES FR. 1995, « Sur les débuts de la grammaire à Rome », *Lalies* 15, Paris. [Repris dans : Fr. Desbordes, *Idées grecques et romaines sur le langage : travaux d'histoire et d'épistémologie*, Paris, 2007].
- ERNOUT A. 1954, *Aspects du vocabulaire latin*, Paris.
- FAGARD B. 2010, *Espace et grammaticalisation : l'évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes*, Berlin.
- FRUYT M. 2002, « Noms de procès en latin archaïque : les substantifs en *-tiō*, *-tus*, *-tūra* », in *Hommages à Carl Deroux*, tome II, P. Defosse (éd.), Bruxelles, p. 173-187.
- GIACOMELLI R. 1982, « Un altro caso di commutazione automatica diglottica nel latino epigrafico », *Indogermanischen Forschungen* 87, p. 82-89.
- HOFMANN J.B. – SZANTYR A. 1965, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München.
- HOLTZ L. 1981 : voir *Donat* (sources primaires).
- HUMBERT J. 1960³, *Syntaxe grecque*, Paris.
- LALLOT J. 1989 : voir *Denys le Thrace* (sources primaires).
- 1996, « Strates chronologiques dans le lexique technique des grammairiens grecs : l'exemple des noms des parties du discours », in *La terminologie linguistique (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, n. s., t. 6)*, p. 51-66.
- LIDELL H. – SCOTT R. – JONES H.S. 1996⁹, *A Greek-English Lexicon*, Oxford.
- LIBERMAN G. 1999 : voir *Alcée* (sources primaires).
- LIȘCU M. 1930, *Étude sur la langue de la philosophie morale chez Cicéron*, Paris.
- LURAGHI S. 2003, *On the Meaning of Prepositions and Cases*, Amsterdam / Philadelphia.
- MATTHAIOS ST. 1999 : voir *Aristarque* (sources primaires).
- MOATTI CL. 1997, *La Raison de Rome : naissance de l'esprit critique à la fin de la République*, Paris.
- NICOLAS CHR. 1996, *Utraque lingua : le calque sémantique gréco-latin*, Paris / Louvain.

- PONCELET R. 1957, *Cicéron traducteur de Platon : l'expression de la pensée complexe en latin classique*, Paris.
- SWIGGERS P. – WOUTERS A. 2002, « Grammatical Theory in Aristotle's Poetics », in *Grammatical Theory and Philosophy of Language in Antiquity*, P. Swiggers, A. Wouters (éds.), Louvain.
- TREGGARI S. 2007, *Terentia, Tullia and Publilia : the women of Cicero's family*, New York.